



Cartographie institutionnelle et politique des acteurs belges

Focus sur la Wallonie, la Province de Hainaut, les Villes de Mons et de Charleroi

Bon à tirer 2021 pour la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre





Contenu de la présentation

1. Paysage institutionnel belge
2. Détail des exécutifs 2021 de quatre collectivités centrales pour des perspectives de coopération avec la CAMVS
 - La région Wallonne
 - La Province de Hainaut
 - La ville de Charleroi
 - La ville de Mons
3. Eléments de présentation des Intercommunale IGRECTEC et IDEA, organes techniques belges compétents en matière d'études et d'aménagement
4. Présentation de plusieurs axes potentiels de travail en transfrontalier, à partir de la lecture de différents documents stratégiques belges



Compétences des collectivités en France et en Belgique

Paysage institutionnel belge



NIVEAUX	INSTITUTIONS		
Fédéral	Etat Fédéral		
Communautaire	Communauté Germanophone	Communauté Française	Communauté Flamande
Régional	Région Wallonne	Région de Bruxelles-Capitale	Région Flamande
Provincial	5 provinces wallonnes		5 provinces flamandes
Communal	262 communes wallonnes	19 communes bruxelloises	308 communes flamandes



Compétences des collectivités en France et en Belgique

Bloc communal français (communes + EPCI)



Etat civil et fonctions électorales
Sécurité (police municipale, circulation et stationnement, prévention de la délinquance)
Enfance (écoles, crèches, centres de loisirs), jeunesse
Développement économique, commercial et tourisme
Urbanisme et aménagement de l'espace communautaire
Environnement, espaces verts et cadre de vie
Organisation de la mobilité & voirie
Equilibre social de l'habitat & Politique de la ville
Collecte, gestion et valorisation des déchets
Gestion de l'eau, assainissement et inondations
Culture et sports

Communes belges



Les communes peuvent prendre toute initiative contribuant à la réalisation des politiques locales.

Gestion de l'Etat civil et des registres de population
Etablissement des listes électorales
Police municipale
Enseignement primaire
Gestion et financement du centre d'action social communal
Gestion des voiries communales
Missions facultatives : tourisme, la culture, la circulation, la sécurité incendie



Compétences des collectivités en France et en Belgique

Départements français



Solidarité (Aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile, handicap et personnes âgées, RSA,...)
Voirie (routes départementales)
Prévention des risques naturels et incendies
Collèges et transports scolaires
Equipement rural, aménagement foncier, gestion de l'eau et de la voirie rurale selon priorités des communes
Compétences partagées : Culture, tourisme, sport, promotion des langues régionales et éducation populaire

Provinces belges



(Exemple de la Province de Hainaut)

Enseignement / Formation (Ecoles secondaires, centres de formations, parcours de formations, enseignement spécialisé...)
Culture/tourisme (équipements, patrimoine et politiques de promotion)
Action sociale (hébergement, accompagnement et insertion, enseignement spécialisé, santé mentale...)
Sport/santé
Ecodéveloppement territorial via « Hainaut Développement » (information et appui aux acteurs du territoires)

Les compétences des provinces n'ont pas fait l'objet de listes exhaustives ou de définitions précises. Elles varient d'une province à l'autre en fonction des besoins propres à chaque territoire.



Compétences des collectivités en France et en Belgique

Région Hauts-de-France



Transports interurbains
Enseignement secondaire et supérieur
Formation professionnelle, apprentissage et alternance
Développement économique, innovation
Aménagement du territoire et environnement
Gestion des programmes européens, agriculture
Sport et Culture
Tourisme
Logement
Education populaire et promotion des langues régionales
Lutte contre la fracture numérique
Santé

* En gras : compétences exclusives

Région wallonne



Politique économique
Politique de l'emploi *
Aménagement du territoire dont l'urbanisme et la politique foncière *
Politique de l'eau
Politique agricole
Environnement
Rénovation rurale et la conservation de la nature
Energie
Logement
Travaux publics *
Transports
Commerce extérieur
Tutelle des communes et provinces *
Aspects de la sécurité routière et de la fiscalité
Politique de santé *
Prestations familiales *

* Sauf compétences exercées par la communauté germanophone



Gouvernance politique 2021

—

Région wallonne



Une assemblée législative de 75 députés, élit le gouvernement et en contrôle l'action. Depuis 2019 : Majorité : PS (23 sièges), MR (20), ECOLO (12), Opposition : PTB (10), cdH (10)

Exécutif : 8 ministres	Portefeuilles
Elio di Rupo, PS	Ministre-Président
Willy Borsus, MR	Economie, Commerce extérieur, Recherche & Innovation, Numérique, Aménagement du territoire, Agriculture, Centres de compétence
Philippe Henry, ECOLO	Climat, Energie et Mobilité
Christie Morréale, PS	Emploi, Formation, Action sociale, Egalité des chances et droits des femmes
Jean-Luc Crucke, MR	Budget, Finances, Aéroports et Infrastructures sportives
Christophe Collignon, PS	Logement, Pouvoirs locaux et Ville
Valérie de Bue, MR	Fonction publique, Informatique, Simplification administrative, allocations familiales, Tourisme, Patrimoine et Sécurité routière
Céline Tellier, ECOLO	Environnement, Nature, Forêt, Ruralité et Bien-être animal



Administrée par une assemblée délibérante de 56 conseillers provinciaux, siégeant à Mons et élue au suffrage universel. Le collège provincial (exécutif) procède de cette assemblée. Un gouverneur (nommé à vie par le gouvernement wallon) contrôle l'action de la province.

Collège provincial : 5 députés membres, se réunissant en présence du gouverneur et du DG provincial	Portefeuilles
Serge Hustache, PS	Président du Conseil provincial
Fabienne Capot, PS	Culture, Tourisme, Enseignement secondaire
Pascal Lafosse, PS	Politiques générales de l'Enseignement, Formation
Eric Massin, PS	Enseignement supérieur et secondaire, Action sociale, Sport
Fabienne Devillers, MR	Développement territorial, santé, social



Gouvernance politique 2021

–

Ville de Charleroi



Administrée par un conseil communal (51 élus) qui élit le collège communal, organe exécutif de la commune composé d'échevins, du bourgmestre (équivalent du maire français) et du président du centre public d'action sociale (CPAS).

Collège provincial : bourgmestre et échevins	Portefeuilles
Paul Magnette (PS)	Bourgmestre, Sécurité, Budget, Aménagement urbain, Nature en ville
Julie Patte, PS	Enseignement et formation, Participation citoyenne et quartiers
Eric Goffart, C+	Travaux publics, Entreprises et indépendants, Numérique
Xavier Desgain, ECOLO	Mobilité, Bâtiment et énergie, Emploi et Economie sociale, Transition écologique
Françoise Daspremont, PS	Egalité des chances, Intégration, Santé, Famille, Handicap
Mahmut Dogru, PS	Propreté publique, Etat civil, Marchés, Cimetières
Babette Jandrain, PS	Commerce et artisanat, Fêtes, Folklore
Karim Chaïbai, PS	Sport, Infrastructures sportives, Jeunesse
Thomas Parmentier, PS	Finances, Petite enfance, Tourisme, Patrimoine
Laurence Leclercq, PS	Logement, Urbanisme, Relations internationales



Gouvernance politique 2021

—

Ville de Mons



Administrée par un conseil communal (45 élus) qui élit le collège communal, organe exécutif de la commune composé d'échevins, du bourgmestre (équivalent du maire français) et de la présidente du centre public d'action sociale (CPAS).

Collège provincial : bourgmestre et échevins	Portefeuilles
Nicolas Martin, PS	Bourgmestre
Catherine Houdart, PS	Enseignement, culture, jeunesse et lecture publique
Charlotte De Jaer, ECOLO	Propreté, mobilité, participation citoyenne
Achille Sakas, PS	Etat civil, population, fêtes
Maxime Pourtois, PS	Urbanisme, Régie foncière, RCA, Parkings et Stationnement
Mélanie Ouali, PS	Finances, Sports, Fabriques d'Eglise, Assurances, Associations
Stéphane Bernard, PS	Travaux, Informatique, ALE, Nouvelles Technologies
Catherine Marneffe	Transition écologique, Biodiversité, Energie Climat
Marie Meunier, PS	Présidente du CPAS, Affaires sociales, petite enfance, égalité homme/femme et agriculture



Structures intercommunales Belges

Intercommunales belges



Environnement
Energie (électricité – gaz – télédistribution)
Financement
Eau (production – distribution – épuration)
Expansion économique
Médico-social
Déchets (collecte – élimination – traitement)
Divers (service d'études, académies de musique, abattoirs...)

- Une intercommunale belge n'est pas équivalente à une intercommunalité française
 - Il s'agit d'une entreprise publique créée par des communes afin d'assurer des missions de service public d'intérêt communal
- Une intercommunale belge peut ainsi intervenir dans les domaines ci-contre
- Une même intercommunale peut être active dans plusieurs de ces secteurs à la fois
- Elle peut jouer le rôle d'agence de développement
- Elle peut exercer des fonctions de prestation de services
- Plusieurs intercommunales peuvent se superposer sur un même territoire



Intercommunales compétentes en matière d'études d'aménagement dans la Province de Hainaut 1/2

1. **L'Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques (IGRETEC)**, est une société coopérative, qui comprend notamment les Villes de Mons, de Charleroi, et la Province du Hainaut dans son conseil d'administration. Elle est basée à Charleroi.
 - Elle est notamment active en matière de :
 - Développement économique et territorial de la Région de Charleroi et Sud-Hainaut
 - Gestion des ouvrages d'épurations et d'évacuation des eaux d'inondation (démergement) dans cette zone
 - Bureau d'études spécialisé en conception, réalisation et mise en œuvre de projets au service de partenaires publics ou privés (bâtiments, infrastructures, urbanisme et environnement)
 - Missions spécifiques dans le domaine énergétique
 - Dans le programme de travail transversal de la ville de Charleroi, il est fait mention :
« IGRETEC accompagne la conférence des bourgmestres de Charleroi métropole (association de 29 communes autour de Charleroi, dont Erquelinnes) et vise à développer la dynamique supracommunale. Elle est le pilote de la mise en œuvre du schéma de développement territorial de Charleroi métropole ».



Intercommunales compétentes en matière d'études d'aménagement dans la Province de Hainaut 2/2

2. **L'Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut (IDEA)**, est une société coopérative, qui comprend 27 communes autour de la ville de Mons, et la Province du Hainaut dans son conseil d'administration. Elle est basée à Mons.
 - Elle est notamment active en matière de :
 - Développement économique
 - Aménagement du territoire (zones d'activités économiques, réhabilitations et rénovation urbaine)
 - Evacuation des eaux d'inondation (démergement)
 - Production, distribution d'eau et assainissement
 - Energies durables
 - Etudes, planification et valorisation du territoire



Perspectives et pistes transfrontalières 1/2

- *Axes intéressants*, issus du programme de travail transversal de la **Ville de Mons**, de la déclaration de politique générale, et des récents projets transfrontaliers conduits :
 - Un axe de travail « **développer les liaisons** entre territoires » dans le programme transversal qui cible le fait de « renforcer nos liens avec Maubeuge et Valenciennes ».
 - Projet transfrontalier récent Design'in, appui aux commerçants et comparaison des pratiques de **revitalisation commerciale** des centres-villes entre Mons, Tournai et Lille
 - Micro-Projet transfrontalier BIOSS en matière de **biodiversité**, signature d'un contrat de rivière et élaboration d'un plan communal de développement de la nature (PCDN)
 - **Connexion à grande vitesse ferroviaire avec Paris** est une priorité (via Valenciennes ?) (déclaration de politique générale)
 - **Complémentarités agricoles** : soutien aux filières courtes et encouragement à la consommation de produits agricoles locaux (*déclaration de politique générale*)

- *Axes intéressants* avec la **Province de Hainaut** via son Agence « Hainaut développement » : engagement dans des projets transfrontaliers et **accompagnement des entreprises** (par exemple agricoles) dans leur développement de l'autre côté de la frontière



Perspectives et pistes transfrontalières 2/2

- *Axes intéressants*, issus du Programme de travail transversal de **la ville de Charleroi** et en rapport avec les récents projets transfrontaliers menés :
 - Axe **biodiversité et continuités écologiques**, avec l'élaboration d'un Plan communal de développement de la nature, engagement dans le **contrat de rivière Sambre & Affluents**, et poursuite des collaborations engagées dans le cadre des projets INTERREG en cours
 - Axe « Métropole rayonnante » du programme de travail, **valorisation culturelle, touristique et environnementale**, notamment des terrils et du patrimoine minier (projet Interreg Destination Terrils). Aussi développement d'une filière de **biométhanisation**, et d'un **système alimentaire durable** autour de Charleroi.

- *Axes intéressants*, issus du Schéma de Développement Territorial Régional de **la Wallonie**, de la Déclaration de politique Wallonie 2019-2024, de la Stratégie régionale de mobilité 2019-2023, ou de la Stratégie de déploiement de l'économie circulaire
 - Développement de projets européens et de coopérations avec régions voisines pour la stratégie de développement de **l'économie circulaire**
 - Stratégie Régionale de la **Mobilité**, connecter la Wallonie aux réseaux transfrontaliers et notamment en France : Paris, Lille, Valenciennes, Maubeuge et Charleville-Mézières
 - Déclaration de politique générale : poursuivre projets transfrontaliers pour l'internationalisation et les synergies entre **entreprises de tissus économiques similaires**
 - SDT Wallon : développer les connexions Mons-Maubeuge et Charleroi-Maubeuge, notamment **le réseau ferroviaire suburbain Charleroi-Maubeuge**